

# Relaxe de Samuel Mayol, mis à pied et poursuivi parce qu'il s'attaquait à l'islam à l'IUT

écrit par Christine Tasin | 5 juillet 2016



Quelle bonne nouvelle !

Suspendu de ses fonctions depuis plusieurs mois par la présidence de l'université Paris 13, Samuel Mayol a été blanchi mercredi des accusations de manipulation qui pesaient sur lui.

Nouveau rebondissement dans la tentaculaire [affaire de l'IUT de Saint-Denis](#). Samuel Mayol, le directeur de l'établissement, a été blanchi mercredi dernier par la section disciplinaire de l'université de Bordeaux des accusations de «manipulation islamophobe» et de «conflit d'intérêt» qui pesaient sur lui. Samuel Mayol avait alors été [suspendu par la présidence de l'université Paris 13](#).

La décision de l'université de Bordeaux ouvre la voie à la réintégration de cet héraut contesté de la laïcité à l'université, en conflit ouvert avec sa hiérarchie depuis plusieurs années.

<http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/crise-a-l-iut-de-saint-denis-relaxe-de-samuel-mayol-le-directeur-dechu-21087/>

Récapitulons les faits. Faits auxquels l'ancien président de Paris 13 Jean-Loup Salzmann, n'est pas étranger, d'autant qu'il est allé jusqu'à accuser Samuel Mayol, alors Directeur de l'IUT, d'avoir lui-même mis les tapis de prières qu'il dénonçait dans des salles !!!

Bref, Samuel Mayol, menacé de mort et agressé pour avoir osé dénoncer les pratiques anti-laïques qui avaient lieu dans l'IUT qu'il dirigeait avait trouvé bien peu d'aide et de soutien auprès de la direction... Le triste sire Jean-Loup Salzman lui a même à maintes reprises enfoncé la tête sous l'eau. Histoire de montrer à tous qu'il ne faut pas toucher à l'islam... D'ailleurs quand on pense et dit, comme lui que « *Ce n'est pas parce qu'une association étudiante trouve malin de vendre des sandwichs halal qu'il y a une montée du communautarisme* », tout s'explique. Le même Salzman avait enfoncé un enseignant de son université qui refusait de faire cours devant une voilée... Et c'est dans son université qu'il avait été interdit d'évoquer dans une thèse juifs et arabes... N'en jetons plus, la coupe est pleine, et revenons à la victime, Samuel Mayol, qui n'est pas un mouton et a dénoncé qu'il faut taire pendant les années Hollande.

Pourtant, des tapis de prières en fac, pourtant des sandwichs halal en fac, pourtant des emplois fictifs réservés à une certaine communauté... Il y avait bien là de quoi renâcler, dénoncer, et se battre. Ce qu'a fait Samuel Mayol avec courage.

Voici le dernier article que nous avons consacré au sujet, comprenant les étapes précédentes :

Nous vous avons tenu au courant de la pression ( et des menaces de mort qu'il a reçues ) mise sur Samuel Mayol, directeur de l'Institut universitaire de technologie de Saint-Denis, qui avait eu le courage de dénoncer la vente de sandwichs halal, les tapis de prières et des emplois communautaristes dans son université.

<http://resistancerepublicaine.com/2014/seine-saint-denis-le-directeur-de-liut-menace-de-mort-agresse-mercredi-soir/>

<http://resistancerepublicaine.com/2015/iut-paris-xiii-les-menaces-de-mort-continuent-contre-celui-qui-soppose-au-communautarisme-musulman/>

<http://resistancerepublicaine.com/2014/solidarite-avec-le-directeur-de-liut-de-saint-denis-menace-de-mort/>

Nous avons montré du doigt les pratiques peu élégantes de Salzman, le Président de l'Université...

<http://resistancerepublicaine.com/2015/universite-de-paris-8-saint-denis-il-est-interdit-de-soutenir-une-these-evoquant-juifs-et-arabes/>

La suite ne nous étonne même pas. Samuel Mayol est mis à pied...

C'est la logique dans la France hollandaise, se débarrasser de tous ceux qui n'acceptent pas l'islam et son communautarisme, les faire taire à n'importe quel prix.

*« Une décision délirante ! » La réaction de [Richard Malka](#) à l'annonce de la mise à pied ce matin de Samuel Mayol, directeur de l'Institut universitaire de technologie de Saint-Denis, tient en ces trois mots. « Samuel Mayol dénonce des malversations financières dans un établissement d'enseignement supérieur, ces malversations ont été constatées par des enquêteurs du ministère. Et la seule réaction de sa hiérarchie est de le suspendre de ses fonctions ? Je ne comprends pas », déclare l'avocat au Point.fr.*

*Suspendu « à titre conservatoire », dans l'attente de la décision de la section disciplinaire de l'université, pour une durée de quatre mois renouvelable, M. Mayol se voit interdit l'accès au campus.*

*Contactée, l'université Paris-13, dont dépend l'IUT, n'a pas encore communiqué les motifs de cette sanction. Mais celle-ci serait liée à la main courante, déposée à la demande de [M. Jean-Loup Salzman](#), président de l'université et supérieur hiérarchique de M. Mayol, il y a quelques jours. Dans ce document, la présidence de l'université [accuse nommément le directeur de l'IUT d'avoir déposé des tapis de prière dans une salle associative](#) pour faire croire qu'il s'agissait d'un oratoire musulman clandestin. M. Mayol a porté plainte contre M. Salzman pour dénonciation calomnieuse. Il avait reçu le Prix de la laïcité le mois dernier pour avoir dénoncé la dérive communautariste de certains étudiants et enseignants de son établissement.*

*Une proche de M. Mayol est également visée par une procédure disciplinaire. « On essaye de nous faire taire », assure un autre membre du conseil de direction de l'IUT qui a dénoncé, comme six autres de ses collègues, des dysfonctionnements graves au sein de cet IUT. « Nous devrions au contraire être soutenus », poursuit-*

*il sous le couvert de l'anonymat. Les quelques professeurs et membres du personnel administratif qui font corps autour de M. Mayol ont, de fait, reçu des menaces de mort anonymes il y a quelques mois. Ils ne comprennent pas l'attitude de la présidence de l'université. D'autant que M. Mayol a été agressé à deux reprises depuis trois ans. Le récit de ces deux attaques est mis en doute par ses détracteurs.*

LIRE aussi « [Rentrée sous tension à l'IUT de Saint-Denis](#)»

[http://www.lepoint.fr/societe/le-directeur-de-l-iut-de-saint-denis-mis-a-pied-12-11-2015-1980990\\_23.php](http://www.lepoint.fr/societe/le-directeur-de-l-iut-de-saint-denis-mis-a-pied-12-11-2015-1980990_23.php)

<http://resistancerepublicaine.com/2015/11/13/samuel-mayol-directeur-de-liut-de-seine-saint-denis-sattaquait-a-lislam-il-est-mis-a-pied/>

Aujourd'hui Samuel Mayol est relaxé des 3 chefs d'accusation portés contre lui, mais on dirait que Salzmann, malgré sa plainte diffamatoire et sa gestion peu orthodoxe, va passer entre les mailles du filet et ne pas rendre de comptes... Peut-être que sa proximité ( conseiller technique dans son cabinet) avec [Hubert Curien](#) qui fut ministre sous les gouvernements Fabius, Rocard, Cresson et Bérégovoy n'est pas étrangère à l'affaire...

D'autant qu'il n'est plus le Président de Paris XIII. Samuel Mayol a enfin une chance d'être réintégré et de mener une vie normale de professeur et de Directeur d'IUT.